REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 076-247600505-20220630-070-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2022 Publication: 04/07/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES **DECHETS** N°070/2022

Séance du 30 juin 2022

L'an 2022, le 30 Juin. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Serge GIRARD

NOMBRES DE MEMBRES					
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés			
42	36	42			
		Pour: 42			
		Contre: 0			
		Abstentions: 0			

En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
42	36	42	
		Pour:	42
		Contre :	0
		Abstentions:	0

In the second	Date de la convocation
	24 juin 2022

Date d'affichage	
01 juillet 2022	

Etaient présents :

Mme AUBE Annie, M. BAYOU Anthony, M. BLONDEL ANDRE-PIERRE, Mme BRULIN Corinne, M. CARLIERE Frédéric, Mme COZIC Bernadette, M. DELAMARE PASCAL, Mme DHERVILLEZ Pascale, M. DROGUET Jean-Pierre, M. DUBOCAGE Kévin, Mme DURECU ANNIE, M. FLEURY DAVID, M. GERON Michel, Mme GEULIN ISABELLE, M. GIRARD Serge, M. GOUPIL Gervais, Mme GUEROULT CLAIRE, M. JEZEQUEL David, Mme LAVILLE REVET GERALDINE, Mme LECARPENTIER VERONIQUE, Mme LELIEVRE Linda, M. LEROUX Christian, Mme LESAUVAGE HUGUETTE, M. LEVESQUE Jerome, M. MABIRE PASCAL, Mme MURARI BOZEC Marie-Claude, M. NIEPCERON HERVE, M. PAUMELLE René, M. QUESADA ANTONIO, M. RIVOALLAN PIERRE, M. ROSE Marc, Mme SCHUFT Emmanuelle, M. SOLINAS CHRISTIAN, M. VANDERMEERSCH Aldric, Mme VANIER Pascaline, M. VAUCHEL BENOIT

Procuration(s):

M. BASILLE André donne pouvoir à M. VAUCHEL BENOIT, donne pouvoir à M. VAUCHEL BENOIT, donne pouvoir à M. VAUCHEL BENOIT, M. MALO Jean-Claude donne pouvoir à Mme DHERVILLEZ Pascale, donne pouvoir à Mme DHERVILLEZ Pascale, M. REMOND FRANCK donne pouvoir à M. MABIRE PASCAL

Etai(en)t absent(s):

Etai(en)t excusé(s):

M. BASILLE André, M. LEMESLE MICHEL, Mme MAESEN LYDIE, M. MALO Jean-Claude, M. MOIZAN GERARD, M. REMOND FRANCK

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : M. GOUPIL Gervais

	01 juillet 2022	
et publ	ication du	
	01 juillet 2022	
	o i jamot zozz	

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Serge GIRARD, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 30/06/2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 276 995.32

- un excédent reporté de : 408 252,63

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 131 257,31 - un excédent d'investissement de :

- un déficit des restes à réaliser de : 21 505,00

Soit un excédent de financement de : 332 795,81

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT 131 257,31

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

131 257,31

354 300.81

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT

354 300,81

0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20220630-070-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2022 Publication : 04/07/2022 Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Tocqueville-les-murs Le Président, GIRARD Serge

> Communauté de Communes Campagne de Caux 52 Impasse du Lin 76110 GODERVILLE